

PLU de Vensac : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 9 décembre 2025

Le document d'urbanisme en vigueur à Vensac (Gironde) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 8 décembre 2025. Il délimite 90 zones, dont 20 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 9 décembre 2025.

- Le PLU de Vensac s'applique dans sa version du 8 décembre 2025.
- Il délimite 90 zones : 20 urbaines (U), 1 à urbaniser (AU), 8 agricoles (A) et 61 naturelles (N).
- Sur les 344 communes de la Gironde dont nous publions le document, Vensac occupe le rang 77 par le nombre de zones délimitées : 35 zones de plus que la médiane du département (55 zones).
- 383 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Vensac depuis 2013, pour 396 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	90 zones
Zones urbaines (U)	20 zones
Zones à urbaniser (AU)	1 zone
Zones agricoles (A)	8 zones
Zones naturelles (N)	61 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	VENSAC
Version du	8 décembre 2025
Partition GPU	DU_33541
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_33541/bab01ce409bdc6745f7c2d754bfd36c4/33541_reglement_20251208.pdf

Les risques naturels et technologiques à Vensac

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Feu de forêt
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	14 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er octobre 2022
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	3 plans
Risques couverts par ces plans	Feu de forêt, Inondation, Mouvement de terrain
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/vensac-33541>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines	UA, UB, UC, UD, UE, UK, UX
Nomenclature des zones à urbaniser	1AU

Situation administrative

Code INSEE	33541
Code postal	33590
Intercommunalité	CC Médoc Atlantique
Département	Gironde
Région	Nouvelle-Aquitaine

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026	90 zones
Zones délimitées — 28 septembre 2026	90 zones
Zones délimitées — 2 septembre 2026	90 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Grayan-et-l'Hôpital (3,7 km)	98 zones
Vendays-Montalivet (7,4 km)	105 zones
Queyrac (8,6 km)	68 zones
Saint-Vivien-de-Médoc (9,7 km)	81 zones
Soulac-sur-Mer (11,4 km)	75 zones
Jau-Dignac-et-Loirac (12,6 km)	78 zones
Naujac-sur-Mer (16,1 km)	348 zones
Lesparre-Médoc (18,6 km)	95 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/vensac-33541>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.